

Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

Bonnes pratiques Avec ses pelles électriques, Cemex accélère la transition de ses activités vers un modèle bas carbone et silencieux à Paris

À Paris, le site stratégique de Point du Jour franchit une nouvelle étape dans la logistique durable. En collaboration avec SYGMAT, Cemex France déploie des pelles de manutention 100 % électriques pour réduire son impact environnemental tout en maintenant un haut niveau de performance.

Published on 13/04/2026



©Cemex France

Un hub logistique clé en plein cœur urbain

Implanté sur le **site portuaire du Point du Jour** depuis 1972, **Cemex France** y exploite une plateforme logistique essentielle à l'approvisionnement en matériaux de construction dans la capitale. Chaque jour, près de 1 000 tonnes de matériaux y sont traitées, soit environ 300 000 tonnes par an.

Ce hub combine plusieurs modes de transport :

- 150 camions par semaine ;
- 3 barges fluviales sur la Seine.

Situé à proximité immédiate d'habitations, le site s'inscrit dans un environnement urbain dense où la réduction du bruit et des émissions constituent un enjeu prioritaire.

Des pelles électriques pour réduire les nuisances

Pour relever ces défis, Cemex – en partenariat avec SYGMAT - a engagé un **programme de modernisation de ses équipements de manutention** en intégrant des **pelles de dernière génération 100% électriques**.

Les bénéfices sont immédiats :

- réduction significative du bruit des opérations au bénéfice des riverains;
- baisse des émissions de CO₂ liées à l'activité ;

tout en maintenant un niveau élevé de performance opérationnelle.

Une illustration concrète de la CAP

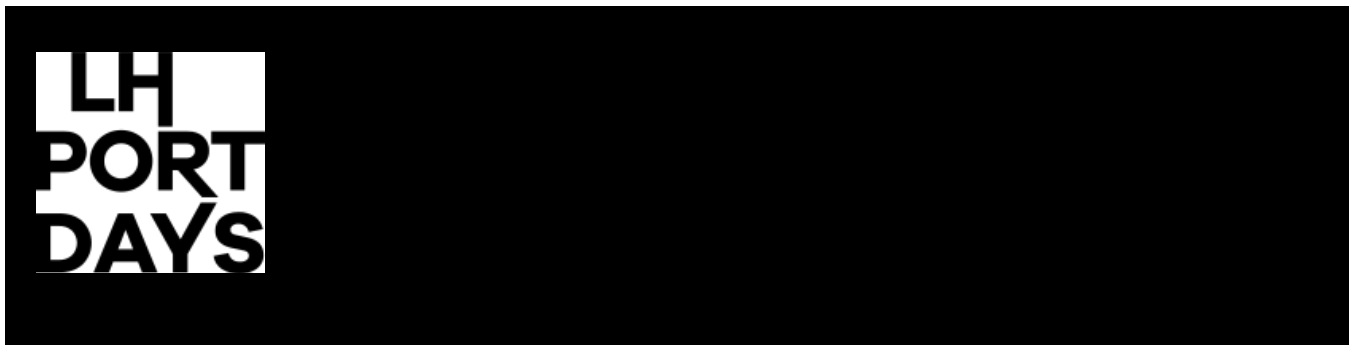
Cette initiative s'inscrit dans une **stratégie de décarbonation ambitieuse portée par Cemex France** et confirme son rôle de pionnier dans la transformation des opérations logistiques du BTP en milieu urbain.

Elle illustre également concrètement les objectifs portés par HAROPA PORT et ses partenaires à travers la **charte**

CAP :

- améliorer l'intégration des activités portuaires en ville ;
- réduire l'impact environnemental des opérations logistiques et industrielles ;
- favoriser des solutions logistiques plus respectueuses de leur environnement.

Elle contribue à concilier développement des activités portuaires, performance logistique et amélioration du cadre de vie des riverains.



URL of the page:

<https://www.cap.haropaport.com/en/node/6887>